



Ensemble vers moins de déchets à l'école

APPEL À CANDIDATURES

Modalités 2024



AVEC LE SOUTIEN DE



Sommaire

En quelques-mots.....	3
<u>I.</u> Pourquoi réduire les déchets dans votre école ?.....	3
<u>II.</u> Aide proposée.....	4
<u>III.</u> À qui s'adresse cet appel ?	4
<u>IV.</u> Critères de priorité.....	4
<u>V.</u> Engagement des écoles et de leur Pouvoir Organisateur	5
<u>VI.</u> Déroulement du projet.....	5
<u>VII.</u> Comment participer ?	6
<u>VIII.</u> Calendrier.....	6
<u>IX.</u> Contact	6

En quelques-mots

Projetez-vous en juin 2027...

Votre école a réduit sa production de déchets de 75%, elle rayonne de propreté et d'exemplarité dans le quartier et les élèves en sont très fiers !

Que s'est-il passé ?

Vous avez participé à Opération Recyclons, le parcours proposé par Bruxelles Environnement : formations des enseignants et du personnel d'entretien, actions concrètes contre le gaspillage alimentaire et les emballages uniques, installation du matériel de tri et adoption collective des gestes adéquats, installation d'un compost, actions de propreté, intégration dans les cours et programmes, sensibilisation des familles via des fêtes zéro-déchet, le tout grâce à un accompagnement personnalisé !

I. Pourquoi réduire les déchets dans votre école ?

La mise en place d'une gestion efficace des déchets au sein de l'école génère des bénéfices tels que :

- La création d'un environnement d'apprentissage et de travail agréable grâce à la réduction des déchets et à l'amélioration de la propreté dans l'école, contribuant ainsi au bien-être de chacun-e ;
- Une gestion des déchets conforme à la réglementation bruxelloise ;
- Des économies financières réalisées grâce à la diminution des frais de collecte ;
- La formation des élèves à l'éco-citoyenneté et à des modes de consommation soutenables ;
- Le renforcement de la cohésion au sein de l'école ;
- Le développement de la capacité d'agir en faveur de l'environnement.

Les résultats directs attendus sont :

- Une diminution de la quantité de déchets « tout-venant » de 75% ;
- Une diminution des emballages à usage unique ;
- Une valorisation des biodéchets et une diminution du gaspillage alimentaire ;
- L'amélioration de la qualité du tri ;
- L'amélioration de la propreté dans l'école.

II. Aide proposée

Les écoles dont les candidatures auront été retenues bénéficieront :

- D'un accompagnement personnalisé continu par des conseillers pédagogiques, formés sur la thématique des déchets ;
- D'un soutien matériel (dispositifs de tri, signalétique, kit de sensibilisation pour le personnel) et financier (un petit subside) ;
- De formations à destination des enseignants, des directions, des coordinateurs, du personnel technique et du personnel d'entretien ;
- D'outils méthodologiques ;
- De journées d'inspiration et de partage avec d'autres écoles engagées dans le programme.

III. À qui s'adresse cet appel ?

L'appel s'adresse aux écoles fondamentales issues des réseaux d'enseignement officiels ou subventionnées, de tout type d'enseignement et régime linguistique, localisées en Région de Bruxelles-Capitale. 80 écoles seront sélectionnées.

Si votre candidature est sélectionnée, Bruxelles Environnement et les conseillers vous soutiennent sur le sujet pendant trois années, avec de multiples propositions adaptées à vos réalités. Vous ne pourrez donc pas vous inscrire à d'autres accompagnements éducatifs thématiques de Bruxelles Environnement durant cette période : concentrons nos énergies !

IV. Critères de priorité

Le comité de sélection retiendra les projets qui répondent à un maximum de ces critères :

- Le besoin des écoles d'entreprendre un projet visant à améliorer la gestion des leurs déchets ;
- La motivation à participer à un projet d'école, avec une dynamique participative et en y allouant les moyens nécessaires.

Par ailleurs, une attention particulière sera accordée à la répartition équilibrée des écoles sélectionnées au sein des différents réseaux d'enseignement.

En cas d'égalité de classement de deux candidatures, l'école ayant l'indice socio-économique le plus faible sera prioritaire.

V. Engagement des écoles et de leur Pouvoir Organisateur

Il est attendu des écoles et P.O. sélectionnés qu'ils :

- Maintiennent leur engagement dans le projet durant 3 ans ;
- Participent aux journées de lancement et d'inspiration avec les écoles participantes et, en fin de trajet d'accompagnement, avec d'autres écoles et instances. La journée de lancement aura lieu le 17 avril 2024 ;
- Rédigent et mènent un plan de gestion des déchets ;
- Encouragent la participation du personnel de l'établissement aux formations qui lui sont spécifiquement destinées ;
- Mènent des audits réguliers (au moins 1x par an, tout au long du projet);
- Participent à des événements liés à la thématique des déchets tels que la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets et le World Clean Up Day ;
- Organisent au moins une fête scolaire zéro déchet.

VI. Déroulement du projet

- Remise de la candidature (échéance : 29 février 2024)

Les écoles sont invitées à introduire une candidature via un formulaire en ligne, dans lequel elles décrivent leur situation et leurs motivations. Des [conseillers](#) sont à disposition pour soutenir les écoles dans l'introduction de leur candidature.

- Sélection des écoles (mars 2024)

80 écoles fondamentales sont sélectionnées par un comité de sélection composé de représentants de Bruxelles Environnement, Fost Plus, Réseau IDée et Natuur- en Milieueducatie, et élargi à des experts thématiques.

- Parcours d'accompagnement (avril 2024 – juin 2027)

Ce parcours d'accompagnement débute avec une journée de lancement et d'inspiration commune à toutes les autres écoles participantes au programme, le 17 avril 2024.

Démarre ensuite l'accompagnement personnalisé :



VII. Comment participer ?

Téléchargez le [formulaire](#) et concertez-vous au sein de l'école.

Ensuite, complétez la [version en ligne](#) pour le 29 février 2024 à minuit.

VIII. Calendrier

- 8 janvier 2024 : lancement de l'appel à candidatures
- 29 février 2024 : clôture de l'appel à candidatures
- mars 2024 : sélection des écoles
- 17 avril 2024 : journée de lancement
- D'avril 2024 à juin 2027 : parcours d'accompagnement
- Mai/juin 2027 : journée de clôture du projet

IX. Contact

Vous avez une question ?

Contactez-nous : recycleschool@environnement.brussels